



© DG Trésor

LETTRE ECONOMIQUE D'ALGERIE

N°87 – Novembre 2019 (11/12/2019)

La Lettre économique d'Algérie est une publication mensuelle du Service économique régional d'Alger regroupant l'essentiel de l'actualité économique, sectorielle et juridique du mois écoulé.

Bonne lecture !

AU SOMMAIRE DU NUMERO DE NOVEMBRE 2019 (*liens hypertextes*)

- ❖ Les programmes économiques des candidats à l'élection présidentielle algérienne
- ❖ Le déficit de la balance commerciale algérienne se creuse de 65% sur les neuf premiers de l'année 2019
- ❖ L'OPEP abaisse ses prévisions de demande de pétrole et anticipe une baisse de ses parts de marché
- ❖ Sonatrach renouvelle un ensemble de contrats d'exportation de gaz naturel avec le groupe français Engie
- ❖ L'Union africaine et l'OCDE publient un rapport sur les politiques de développement économique en Afrique
- ❖ Bloomberg publie un rapport sur les déterminants de la nouvelle économie
- ❖ Brèves agricoles
- ❖ Indicateurs socio-économiques

Les précédents numéros de la Lettre économique d'Algérie sont disponibles sur le [site de la DG Trésor](#)

ECONOMIE

Les programmes économiques des candidats à l'élection présidentielle algérienne

Les cinq candidats à l'élection présidentielle algérienne du 12 décembre 2019 ont dévoilé leurs programmes électoraux.

❖ **Abdelaziz Belaïd** (Front el Moustakbal)

Le programme de M. Belaïd se décline en une série de 62 engagements, dont une vingtaine concerne l'économie.

L'essentiel des propositions économiques concerne la fiscalité et les questions budgétaires. M. Belaïd promet d'exonérer d'impôt sur le revenu global (IRG) les travailleurs touchant le salaire national minimum garanti (SNMG), de revaloriser les salaires des fonctionnaires, de « maîtriser » les transferts sociaux (« réorientation au profit des plus démunis », hausse de l'allocation aux femmes au foyer) et d'entreprendre une vaste réforme de la fiscalité locale. Afin de financer les déséquilibres, l'équipe du candidat assure qu'il n'existe « pas de tabou » autour du recours à l'endettement externe « si cela est nécessaire ». M. Belaïd se montre en revanche opposé à toute privatisation d'entreprise publique.

Sur le plan de la diversification de l'économie, le candidat met en avant le développement de l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, le tourisme et l'économie maritime, et souhaite déterminer de manière « drastique » les marchandises destinées à l'exportation. D'importants investissements dans le Sud du pays sont envisagés (plan « Jardins et prospérité »).

Concernant le climat des affaires, M. Belaïd mise sur certaine « libéralisation » et une stabilité réglementaire. Une importante réforme bancaire est également avancée. Elle viserait à créer un « véritable » marché des devises, permettre la complémentarité entre système classique et islamique, mettre en conformité la politique algérienne de crédit et d'investissement avec les standards internationaux et revoir la relation entre la banque centrale et les banques commerciales.

❖ **Ali Benflis** (Avant-garde des libertés)

M. Benflis souhaite l'instauration d'une « économie de marché sociale » reposant sur la liberté d'initiative et la solidarité sociale.

L'amélioration du climat des affaires occupe une place importante dans le programme : réforme du code du travail (équilibre protection-flexibilisation du travailleur), relâchement « progressif » du contrôle des changes, simplification des procédures administratives, consolidation de l'indépendance de la Banque d'Algérie, révision du rôle de l'ANDI et promotion des partenariats public-privé (PPP).

Le candidat entend plus généralement « lever les contraintes pesant sur l'investissement » – notamment étranger – afin de diversifier l'économie et les exportations du pays. Pour y parvenir, il propose d'appliquer une stratégie de ré-industrialisation intitulée « PARI 2024 » ciblant 16 secteurs porteurs et de créer des pôles et zones industrielles (voire des zones franches) destinés à l'exportation. En parallèle, M. Benflis promeut une rationalisation des importations (en privilégiant l'importation de matières premières).

Sur le plan budgétaire, il ambitionne de réformer le système de subventions (ciblage des travailleurs à faibles revenus et retraités), alléger le taux d'imposition des entreprises à 20%, supprimer la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et taxer le secteur informel par « l'incitation, l'accompagnement et la coercition ». Le candidat rejette toute augmentation de salaire du fait de la conjoncture.

Enfin, concernant le financement de l'économie, M. Benflis propose de recourir à l'endettement externe « lorsque la rationalité économique le commande » tout en l'encadrant par une loi organique. Il promet également de réformer le système bancaire, dynamiser la bourse d'Alger (via des privatisations d'entreprises « non-stratégiques » et des incitations), développer de nouveaux produits financiers (finance islamique notamment), créer un fonds souverain et rendre plus attractif le rendement de l'épargne des ménages.

Parmi les objectifs du candidat se trouvent le doublement du taux de création d'entreprises, une baisse de 20% du budget de fonctionnement de l'Etat, l'exportation de 2-3 Mds USD de biens hors-hydrocarbures/an et une fiscalité pétrolière limitée à 50% du budget de l'Etat.

❖ **Abdelkader Bengrina** (El Bina)

M. Bengrina promeut un « nouveau modèle économique » algérien, « libre et social ». Son application se ferait en deux temps : à court terme (2020-2021) seraient mises en œuvre les mesures d'urgence censées pallier aux « défaillances économiques courantes », puis à moyen terme (2020-2024) seraient instaurées les réformes structurelles reflétant les grandes orientations prises pour le pays.

Souhaitant « améliorer les conditions de vie des algériens », le candidat propose un ensemble de mesures sociales : hausse des salaires (SNMG en particulier), baisse de l'IRG, augmentation des allocations aux femmes aux foyers et aux mères, réforme du système de subventions (ciblage des catégories démunies), baisse du prix de biens alimentaires et construction de 100 000 logements d'ici 2020.

Afin de diversifier l'économie, M. Bengrina fixe des objectifs précis de développement des « secteurs créateurs de richesse » : agriculture (part dans le PIB devant passer de 12,2% à 20% en 2025), industrie (de 5% à 10%, via la création de zones franches notamment) et tourisme (de 2% à 4%). Le développement des énergies renouvelables, du e-commerce et du Sud algérien est également encouragé.

Au sujet du financement de l'économie, le candidat promet de réviser le système bancaire, promouvoir la finance islamique, attirer l'épargne et dynamiser la bourse d'Alger via la création de nouveaux produits financiers, « renforcer » l'indépendance de la Banque d'Algérie et augmenter le taux de bancarisation de l'économie (via des incitations). Cette démarche s'inscrit dans une logique de promotion du secteur privé et d'établissement d'« un bon environnement des affaires ». La privatisation partielle d'entreprises et banques publiques ainsi que la création d'une caisse dédiée au financement et à l'accompagnement des PME sont également promues.

M. Bengrina ambitionne de faire baisser le taux de chômage à moins de 8% et d'atteindre un taux de croissance compris entre 5% et 7%.

❖ **Azzedine Mihoubi** (Rassemblement national démocratique)

Les propositions économiques sont majoritaires au sein du programme de M. Mihoubi (environ 150 sur un total de 200). En cas d'élection, elles seraient mises en œuvre par un « méga ministère de l'économie » englobant énergie, finances, TIC et industrie.

Sur le plan du climat des affaires et des investissements, le candidat propose l'abrogation des lois « entravant l'investissement [...] qui n'ont pas de place dans une économie ouverte » : réduction des mesures bureaucratiques et de la centralisation, recours au Conseil national de l'investissement uniquement pour les investissements stratégiques et/ou dépassant 30 Mds DZD, réforme bancaire, etc. Il envisage également l'ouverture du capital de plusieurs sociétés publiques (dans une limite de 34%), le développement des PPP sur « des projets d'infrastructure à haut rendement », la promotion par voie diplomatique de l'Algérie comme destination des IDE et la mise en place d'un fonds d'investissements destiné aux *start up*, PME et à la sauvegarde des entreprises.

Concernant le commerce extérieur et la diversification de l'économie, M. Mihoubi propose de valoriser les « filières compétitives à l'exportation » (8 sont énumérées), relancer les négociations d'adhésion de l'Algérie à l'OMC, réaliser des zones industrielles par le secteur privé, lancer la construction du port de Cherchell et réorganiser la politique agricole (assurance revenu, microcrédits à taux 0, lutte contre l'exode rurale). Un vaste programme de développement du Sud du pays intitulé « Rêve saharien » est également mis en avant.

En termes de fiscalité, le programme du candidat contient l'exonération d'IRG pour les travailleurs et retraités touchant moins de 30 000 DZD/mois, la suppression de la TAP, un ciblage des transferts sociaux (réforme du système de subventions), le relèvement de la pension des femmes au foyer et la généralisation de l'impôt forfaitaire unique pour les entreprises de moins de 50 M DZD de chiffre d'affaires.

Azzedine Mihoubi se fixe comme objectifs la création de 4 millions d'emplois en cinq ans, une croissance annuelle de 5% et le rétablissement des équilibres macroéconomiques (comptes publics et externes) dès 2021.

❖ **Abelmadjid Tebboune** (indépendant)

Se prévalant d'une approche pragmatique « sans logique idéologique », M. Tebboune propose une refonte « sans fracture » du modèle économique algérien.

Le candidat entend diversifier l'économie et mener une politique de développement « indépendante de la rente pétrolière ». Pour y parvenir, il compte s'appuyer sur l'agriculture et propose un plan de modernisation du secteur amené à garantir la sécurité alimentaire du pays. Une révision de la politique industrielle algérienne est également proposée : exigence d'un taux d'intégration plus élevé pour les usines d'assemblage CKD/SKD, réorientation de la production vers les industries légères et soutien aux secteurs employant des matières premières et des composants produits domestiquement. Le candidat propose en parallèle de s'appuyer sur le tourisme (assouplissement de la politique de visas), les énergies renouvelables (promotion des PPP avec l'entreprise publique Sonelgaz) et les collectivités locales pour développer l'économie du pays.

Le programme de M. Tebboune contient de nombreuses mesures sociales : révision du SNMG, réforme du système de subventions (recours à une « approche ciblée »), exonération d'IRG pour les revenus inférieurs à 30 000 DZD, pension aux personnes « aux besoins spécifiques » et « préservation » des systèmes de santé et de retraite. L'objectif d'un rééquilibrage du budget national est maintenu.

Il souhaite enfin promouvoir le secteur privé, afin notamment de favoriser l'intégration des jeunes et des femmes à l'activité économique. On retrouve parmi ses propositions la création d'une banque dédiée aux petites entreprises et *start up*, l'octroi de crédits bancaires bonifiées pour la réalisation de projets par des femmes et un appui à la « micro-industrie ».

Sources : Programmes électoraux/déclarations des candidats et de leurs représentants

ECONOMIE

Le déficit de la balance commerciale algérienne se creuse de 65% sur les neuf premiers de l'année 2019

Le déficit de la balance commerciale algérienne s'est établi à -5,2 Mds USD sur les neuf premiers mois de l'année 2019 (janvier-septembre). Il avait atteint -3,2 Mds USD à la même période en 2018, soit une progression de 65% sur un an.

Cette situation résulte d'un recul des exportations (-12,4%, à 27,2 Mds USD) nettement plus important que celui des importations (-5,3%, à 32,4 Mds USD).

Les exportations algériennes sont constituées à 93% d'hydrocarbures (pétrole, gaz naturel et produits raffinés). De janvier à septembre 2019, ces exportations se sont repliées de 12,5% (à 25,3 Mds USD), conséquence d'un effet prix (baisse des cours) et d'un effet volume (baisse des quantités exportées).

En parallèle, le recul des importations algériennes s'explique principalement par la baisse des achats de biens d'équipements industriels (-11,5%, à 10,5 Mds USD) et de biens alimentaires (-6,3%, à 6,2 Mds USD). Les importations de céréales (plus d'un tiers de la facture alimentaire) chutent de 12,1% en raison essentiellement d'une baisse des volumes importés.

La France maintient sa position de premier client de l'Algérie. Elle absorbe 14% des exportations du pays, suivie par l'Italie (13%), l'Espagne (11%), les Etats-Unis (7%) et le Royaume-Uni (6%).

Dans le sens inverse, la Chine est le premier fournisseur de l'Algérie (19% de part de marché), suivie par la France (10%), l'Italie (8%), l'Espagne (7%) et l'Allemagne (7%).

Principaux clients de l'Algérie

	M USD	Δ sur un an	% du total
France	3,8	8,4%	14,0%
Italie	3,6	-16,1%	13,4%
Espagne	3,0	-20,2%	11,1%
Etats-Unis	2,0	-34,6%	7,2%
R-U	1,7	-17,7%	6,4%
Total	27,2	-12,4%	100%

Source : Douanes algériennes

Principaux fournisseurs de l'Algérie

	M USD	Δ sur un an	% du total
Chine	6,1	9,3%	18,8%
France	3,3	-6,7%	10,0%
Italie	2,5	-13,2%	7,6%
Espagne	2,3	-10,1%	7,2%
Allemagne	2,2	-5,3%	6,8%
Total	32,4	-5,3%	100%

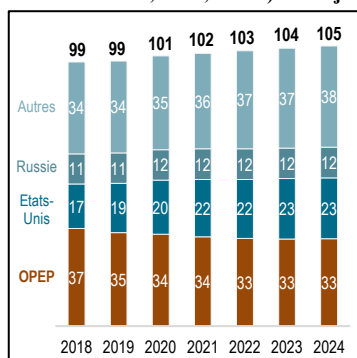
Source : Douanes algériennes

ENERGIE

L'OPEP abaisse ses prévisions de demande de pétrole et anticipe une baisse de ses parts de marché

[Télécharger le rapport](#)

Production de liquides (pétrole, biocarburants, GNL, autres) en Mbj



Source : OPEP

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a publié son rapport annuel sur les perspectives mondiales du pétrole.

Alors que la demande mondiale d'énergie devrait progresser en moyenne de 1,0%/an entre 2018 et 2040, celle de pétrole ne progresserait que de 0,5%/an. C'est plus que la demande de charbon (+0,1%), mais moins que celle de gaz naturel (+1,5%), de nucléaire (+1,9%) et d'énergie renouvelable (+6,9%).

La demande mondiale de pétrole progresserait en outre à un rythme moins soutenu que prévu initialement : +12 M de barils par jour (Mbj) d'ici 2040 contre +13 Mbj anticipé il y a un an. Elle atteindrait 111 Mbj en 2040 (99 Mbj en 2018).

Si l'organisation justifie cette révision par une plus faible activité économique que celle anticipée auparavant, elle avance également comme explications des gains d'efficacité énergétique ainsi que le développement « significatif » de véhicules fonctionnant sans pétrole (biocarburants, électrique, etc.).

L'évolution de la demande diverge par ailleurs selon les pays :

- Dans les pays développés (OCDE), la demande devrait progresser jusqu'à atteindre un pic en 2020 à 48 Mbj. Elle déclinerait par la suite et ne s'élèverait qu'à 38 Mbj en 2040.
- Dans les pays émergents et en développement (non-OCDE), la demande progresserait sans discontinuer, de 51 Mbj en 2018 à 72 Mbj en 2040 (+1,6%/an en moyenne). Entraînée par l'émergence d'une classe moyenne, l'essor démographique et le développement économique, la hausse serait particulièrement marquée en Inde (+5,4%/an, 10 Mbj en 2040) et en Chine (+4,4%/an, 17 Mbj en 2040).

L'offre de liquides quant à elle – pétrole, mais aussi GNL, biocarburants ou sables bitumineux – devrait être marquée par le déclin de l'influence des pays de l'OPEP.

La production de ces pays devrait diminuer à moyen-terme, passant de 37 Mbj en 2018 à 33 Mbj en 2024 (soit de 37% à 31% de la production mondiale, voir graphique). Le resserrement de la production OPEP compenserait la montée de l'offre non-OPEP, en particulier du pétrole/gaz de schiste américain (passant de 10 Mbj en 2018 à 17 Mbj en 2024, et jusqu'à 19 Mbj en 2030).

L'OPEP a depuis 2016 élargi son système de quotas pétroliers à dix pays non-OPEP (dont la Russie). Les différents membres du cartel se sont mis d'accord début décembre sur une extension du quota global de production à hauteur de -1,7 Mbj à partir du 1^{er} janvier 2020 (-1,2 Mbj jusqu'alors). L'objectif est de soutenir le cours du pétrole, le baril de Brent oscillant entre 57 et 68 USD depuis juin 2019.

A noter que l'Algérie assurera la présidence de l'organisation à partir du 1^{er} janvier 2020.

ENERGIE

Sonatrach renouvelle un ensemble de contrats d'exportation de gaz naturel avec le groupe français Engie

[Télécharger le communiqué](#)

Carte des gazoducs passant par l'Algérie



Dans un communiqué, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a annoncé avoir conclu un ensemble d'accords avec le groupe énergétique français Engie portant sur la livraison de gaz naturel sous forme gazeux et sous forme liquéfié (GNL), sans donner des précisions sur les volumes et les termes. En 2017, l'Algérie était le 4^{ème} fournisseur de la France en gaz, couvrant 8% de ses besoins (derrière la Norvège 42%, le Qatar 19% et les Pays-Bas 10%). La France constituait quant à elle le 4^{ème} débouché de l'Algérie (12% du total, devancée par l'Italie 27%, l'Espagne 21% et la Turquie 12%).

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la politique de reconduction des contrats gaziers de Sonatrach avec ses partenaires européens, l'Europe absorbant 70% des ventes algériennes de gaz.

Depuis juin 2018, Sonatrach a ainsi opéré au renouvellement de ses contrats avec les groupes espagnol Naturgy (8 Mds m3/an), turc Botas (5,4 Mds m3/an), portugais Galp Energia (2,5 Mds m3/an) et italiens ENI (9 Mds m3/an), Enel (3 Mds m3/an) et Edison (1 Md m3/an). A noter que les contrats signés s'échelonnent désormais sur des durées proches de 10 ans, contre 20-25 ans auparavant.

Selon le PDG de Sonatrach, la commercialisation du gaz algérien s'est récemment complexifiée sur le marché européen, avec notamment une chute de 25% des ventes de gaz par gazoduc.

Sonatrach a récemment transformé une plus grande partie de son gaz en GNL afin de le vendre directement sur le marché spot (livraison immédiate). Cette décision s'explique par la baisse de compétitivité de ses contrats gaziers de long-terme livrés via gazoduc (indexés sur les prix du pétrole) qui s'explique par l'abondance de GNL russe et américain.

POLITIQUES PUBLIQUES

L'Union africaine et l'OCDE publient un rapport sur les politiques de développement économique en Afrique

[Télécharger le rapport](#)

Opportunités d'insertion dans les chaînes de valeur mondiales pour les pays d'Afrique du Nord

Secteur	Opportunités
Énergie	Ressources naturelles (pétrole, gaz et minerais) Potentiel développement de la pétrochimie et du renouvelable
Textile	Disponibilité de la matière première (laine, coton) Proximité de l'Europe Accord de libre-échange avec les États-Unis (Égypte et Maroc) Savoir-faire existant
Automobile	Ressources naturelles (acier et hydrocarbures) ZES dédiées : Tanger (Maroc), Bizerte et Zarzis (Tunisie) Coopération potentielle entre États concernant l'assemblage
Agro-industrie	Existence de pôles de transformation industrielle Production agricole diversifiée Demande croissante de qualité des marchés demandeurs
Aéronautique	Proximité de l'Europe Existence de plateformes industrielles : M'Ghira (Tunisie), Midparc et Nouacér (Maroc)

L'Union africaine et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ont publié leur rapport annuel conjoint sur les dynamiques du développement en Afrique. Il propose une analyse des politiques publiques en place dans les différentes régions du continent ainsi qu'une série de recommandations.

Selon le rapport, la croissance du PIB/habitant en Afrique du Nord (2%/an sur la période 1990-2017) est insuffisante pour permettre une réduction durable de la pauvreté, des inégalités et du chômage dans la région. Cette croissance repose en outre plus qu'ailleurs sur la dépense publique (en forte hausse depuis le début des années 2000) et sur les ressources extérieures (envois de fonds par la diaspora et IDE : région la plus attractive d'Afrique avec 192 projets entre 2010 et 2017).

La croissance nord-africaine est toutefois handicapée par un commerce extérieur déficitaire – tous les pays de la zone sont des importateurs nets à l'exception de la Libye – et des exportations peu diversifiées et essentiellement dirigées vers les pays développés. Plus généralement, ces économies sont peu complexes : elles s'appuient sur la production d'un faible nombre de biens et services à faible valeur ajoutée, d'où la nécessité d'une montée en gamme et d'une « transformation productive ».

Recommandations de politiques publiques pour l'Afrique du Nord:

- Intégration des économies d'Afrique du Nord aux chaînes de valeur mondiales (textile, automobile, énergie, aéronautique, agroalimentaire) via l'exploitation des avantages comparatifs et des complémentarités (*voir tableau*)
- Renforcement du commerce entre pays de la région : harmonisation des normes, abaissement des barrières tarifaires, défragmentation des marchés financiers, spécialisation par pays. L'Algérie pourrait notamment développer des activités de ventes de composants automobiles et créer des *joint-ventures* avec ses voisins maghrébins pour des projets d'assemblage
- Amélioration du climat des affaires : réforme du marché du travail, de la propriété intellectuelle et de l'intermédiation financière, prohibition des rentes, soutien à l'entrepreneuriat et aux IDE
- Hausse des investissements dans l'innovation (industries extractives algériennes notamment)
- Amélioration des infrastructures et de la logistique afin de stimuler le secteur privé

L'Algérie se distingue dans la région par sa moindre capacité à attirer les IDE, le faible nombre de produits contenu dans son panier d'exportation (essentiellement des hydrocarbures et dérivés) et la « concentration » de ses avantages comparatifs autour de quelques produits (hydrocarbures et dérivés, mais aussi alcools acycliques, cuir, oignons/échalotes/ail, aluminium, liège et vêtements).

ECONOMIE

Bloomberg publie un rapport sur les déterminants de la nouvelle économie

[Télécharger le rapport](#)

	Drivers	Disrupters
Suède	1	3
Suisse	2	8
Danemark	3	5
Chine	4	50
Australie	5	2
Royaume Uni	6	20
Nouvelle Zélande	11	1
Allemagne	12	10
Etats Unis	17	27
France	19	19
Japon	24	21
Inde	43	80
Maroc	51	54
Algérie	63	91
Tunisie	89	74
Libye	111	95
Egypte	112	82

Bloomberg a publié la première édition de son rapport « The new economy drivers and disrupters ».

Couvrant un total de 114 pays, il inclut un indice mesurant la compétitivité des économies (*drivers*) ainsi que leur capacité à s'adapter aux forces disruptives (*disrupters*) telles que le protectionnisme, l'automatisation, le « populisme », le changement climatique et la digitalisation.

L'indice ne se limite donc pas aux seuls facteurs traditionnels de croissance (investissement, productivité, etc.) mais intègre également des éléments qui pourraient perturber la trajectoire de développement des économies. Seules celles qui adopteraient une réponse rapide et ambitieuse aux défis de la future économie parviendraient à monter en gamme.

Le rapport prend les exemples chinois et indien. Amenées à devenir la 1^{ère} et la 3^{ème} puissance mondiale en 2039, ces économies apparaissent pourtant insuffisamment prêtes à faire face à certaines forces « disruptives » : le protectionnisme pour la Chine, le « populisme » et le changement climatique (pollution, montée des eaux, etc.) pour l'Inde. Leur trajectoire économique pourrait être perturbée.

L'Algérie est quant à elle classée 63^{ème}/141 en termes de *drivers* (le pays est ainsi en relativement bonne position pour émerger économiquement) mais n'est que 91^{ème}/141 au classement des *disrupters*, car relativement peu armée pour faire face à la digitalisation de l'économie et au « populisme ».

En Afrique du Nord, seul le Maroc (51^{ème}) est mieux classé que l'Algérie en termes de *drivers*. Au classement des *disrupters*, l'Algérie est néanmoins devancée par le Maroc (54^{ème}), la Tunisie (74^{ème}) et l'Égypte (82^{ème}).

BREVES AGRICOLES

Plafonnement des importations de blé tendre à 4 millions de tonnes par an

Le gouvernement algérien a décidé de plafonner les importations de blé tendre à 4 millions de tonnes par an, contre 6,2 millions de tonnes importées en 2018. Cette décision « s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le gouvernement relatives à la préservations des devises et la réduction des importations algériennes de céréales » précise un communiqué des services du Premier ministre.

Pour rappel, en 2018 l'Algérie a importé pour 1,5 Mds USD de blé tendre, dont environ 80% est originaire de France.

Source : Algérie Eco

Subvention de la farine

Selon un responsable du ministère du Commerce, un nouveau dispositif de soutien au prix de la farine panifiable (destinée à la production du pain) et de la farine destinée à la consommation des ménages sera présenté prochainement au gouvernement.

Ce dispositif permettra de réduire de 32 Mds DZD (268 M USD) la dotation financière dédiée annuellement à la subvention du blé tendre importé. Selon ce responsable, les subventions au pain ont augmenté et atteint 196 Mds DZD (1 630 M USD) en 2018.

Source : APS

Stockage des céréales : lancement de 30 projets au niveau national

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Cherif Omari, a annoncé le lancement prochain de 30 projets de structures de stockage de céréales à travers le pays d'une capacité de 40 000 quintaux chacune. Elles viendraient s'ajouter à neuf structures reçues récemment.

Parallèlement, le ministre a déclaré que des facilités ont été accordés aux producteurs de céréales pour leur faciliter l'accès aux points de collecte de céréales et leur simplifier les procédures administratives au niveau du guichet unique d'acquisition des semences et engrais et d'accès aux crédits.

Sources : APS, El Moudjahid

Hausse « sensible » de la production de lait algérien ces dix dernières années

D'après le directeur du soutien à l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), M. Rafik Benhocine, l'Algérie a enregistré une hausse « sensible » de sa production de lait ces dix dernières années

Le volume de lait collecté aurait ainsi dépassé 850 millions de litres en 2019, contre seulement 350 millions de litres en 2009. La production laitière nationale reste toutefois insuffisante pour couvrir les besoins domestiques en la matière, évalués à 140 litres par an et par personne en Algérie, contre 70 litres par an et par personne dans les pays voisins.

M. Benhocine s'est exprimé en marge d'une journée d'étude technique dédiée au « développement de la filière lait » abritée par la Chambre d'agriculture de la wilaya de Blida.

Source : APS

Nouvelles conditions sanitaires et zootechniques relatives à l'importation des bovins

La Direction des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture a adopté des nouvelles conditions zootechniques relatives à l'importation de bovins reproducteurs femelles laitières de races pures et de bovins d'engraissement. Ces mesures sont en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2019.

Les bovins reproducteurs femelles devront désormais avoir un âge inférieur ou égal à 34 mois et un poids minimal de 550 kg à leur arrivée en Algérie (exceptions faites des races Jersey et Tarentaise dont le poids minimal est de 350 kg), alors que les bovins d'engraissement aux fins de boucheries devront avoir un âge inférieur ou égal à 14 mois et un poids maximal de 450 kg. Des critères relatifs aux races autorisées, à la gestation et à la lactation sont également prévus dans le document. Les nouveaux cahiers des charges (à signer conjointement par l'importateur et l'exportateur) seront exigés parmi les documents à présenter lors de la demande de dérogation sanitaire d'importation de bovins.

Pour les opérateurs ayant déjà retiré la dérogation sanitaire, l'importation s'effectuera selon le dispositif précédent.

Source : CR du SER

Algérie-UE: Organisation d'un séminaire sur le Programme d'actions pour le développement de l'Agriculture

Un séminaire dédié au Programme d'actions pilotes pour le développement agricole et rural en Algérie (PAP ENPARD) s'est tenu à Alger le 11 novembre. Regroupant l'ensemble des partenaires ainsi que des acteurs publics et privés impliqués dans le développement des territoires ruraux publics et privés, le séminaire avait pour thème « Des ressources valorisées, des territoires dynamisés ».

Lancé le 1^{er} septembre 2016 et cofinancé par l'Union Européenne et l'Algérie, le PAP ENPARD vise à « améliorer les conditions de vie par l'augmentation des revenus et de l'emploi en milieu rural ». Devant s'achever en décembre 2019, il a permis d'identifier 30 territoires où 160 associations et 200 initiatives privées ont été appuyées par des formations, de l'accompagnement et des subventions.

Parmi les résultats attendus du PAP ENPARD se trouvent i) la mise en place de comités de concertation locale dans les territoires identifiés de quatre wilayas-pilotes (Sétif, Ain-Temouchent, Tlemcen et Laghouat), ii) la mise en valeur des ressources et des produits locaux et l'amélioration de leur qualité en vue de leur mise sur le marché et iii) le renforcement de la communication et de l'information sur les initiatives entrepreneuriales des acteurs locaux.

Sources : APS, El Moudjahid

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Tableau de bord – Indicateurs clés

Population (au 1er janvier 2019, ONS)	43,0 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2018, FMI)	4 081 USD
PIB/habitant en PPA USD (2018, FMI)	13 624 USD
IDH (2017, PNUD)	0,759 (88 ^{ème} sur 189)
Classement Doing Business (2020, Banque mondiale)	157 ^{ème} sur 190
Taux de chômage (septembre 2018, ONS)	11,7%
Taux d'inflation (rythme annuel en septembre 2019, ONS)	2,2%
Taux de change moyen EUR/DZD (octobre 2019)	132
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – moyenne mensuelle septembre 2019, OPEP)	62,5 USD
Réserves de change (au 31 décembre 2018, ONS)	79,9 Mds USD

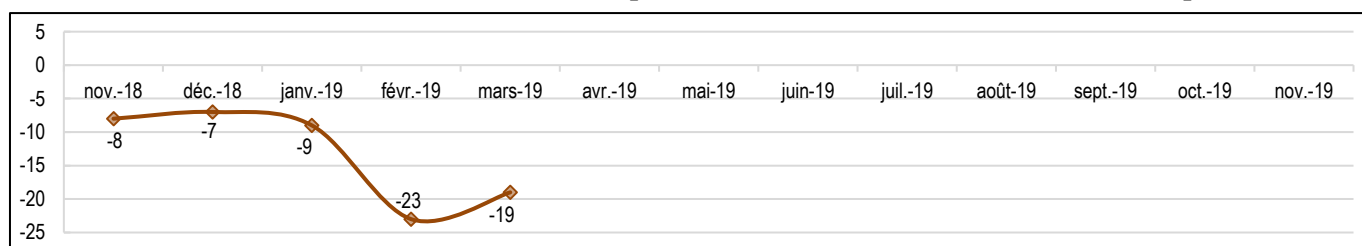
Indicateurs macroéconomiques annuels

		2015	2016	2017	2018	2019
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)*	166	160	167	174	173
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)*	3,7	3,2	1,3	1,4	2,6
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD, à prix courants)	134	131	135	140	148
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)*	5,0	2,2	2,1	3,3	2,8
	Taux d'inflation (moyenne annuelle)*	4,8	6,4%	5,6	4,3	2,0
	Taux d'investissement (en % du PIB)*	52,9	54,0	50,9	49,4	43,5
	Taux d'épargne (en % du PIB)*	36,4	37,4	37,7	39,8	31,0
Comptes publics	Solde budgétaire (en % du PIB)*	-15,3	-13,0	-8,6	-7,5	-13,2
	Solde budgétaire hors hydrocarbures (en % du PIB HH)*	-36,8	-28,0	-25,3	-28,0	-31,3
	Dettes publiques (en % du PIB)*	8,8	20,4	27,3	38,3	46,1
	Dettes extérieures brutes (en % du PIB)*	1,8	2,4	2,6	2,3	2,2
	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4 408	2 074	784	0	0
Comptes externes	Balance commerciale (en Mds USD)	-18,1	-20,1	-14,4	-9,4	-11,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-12,0	-8,9	-10,7	-11,9	-11,8
	Transferts nets (en Mds USD)	2,8	2,8	3,0	3,1	3,2
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	-0,7	1,6	1,2	1,5	1,6
	Balance courante (en Mds USD)	-27,3	-26,5	-22,1	-16,9	-15,9
	Balance des paiements (en Mds USD)	-27,5	-26,3	-21,8	-17,0	-18,9
Monnaie	Avoirs extérieurs bruts (en Mds USD)	143	113	97	83	64
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1 517	1 374	3 900	7 226	10 078
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	7 277	7 910	8 880	10 102	10 867
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13 705	13 816	14 974	16 664	17 491

Sources : FMI (Article IV, juin 2018), Banque d'Algérie

*Données mises à jour (WEO et REO, octobre 2019)

Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

Le FCE a interrompu la publication mensuelle de cet indice au mois d'avril 2019.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Alger (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gov.fr).

Auteur : Service Économique Régional d'Alger

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche – 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Alix Vigato

Revu par : Denis Le Fers